



# Vos délégués du personnel FINANCE Etat-Major vous informent

Réunion DP du 12 juin 2012

## ■ RESTAURATION COLLECTIVE

**Question à la Direction :** Vu la fréquentation importante à l'heure du déjeuner, nous souhaiterions avoir connaissance des informations suivantes dans la salle du restaurant d'entreprise d'Arcueil :

- Surface salle à manger en m<sup>2</sup> (surface dédiée salle à manger hors les deux espaces snacks, hors Bert's, hors cafétéria, hors zone de caisses et hors espace de distribution des plats),
- Nombre de places disponibles dans cette même salle,
- Surface espace de distribution des plats en m<sup>2</sup>

**Réponse :** La question a été remontée au pôle restauration. Nous sommes en attente de réponse

## Notre position

Nous constatons une concentration excessive au restaurant d'entreprise d'Arcueil ; il est difficile de trouver des places assises, les temps d'attente sont rédhibitoires et tout cela conduit à une désaffection du site de la part d'une partie non négligeable des salariés qui trouvent des alternatives plus onéreuses à l'extérieur, **avec autant d'économies pour la direction.**

## ■ SALLE DE E-LEARNING

**Question à la Direction :** Dans la seule et unique salle de e-learning d'Arcueil Village / site Arcueil historique (dit Lénine), à qui doit-on s'adresser pour les problèmes de régulation de température ? Un salarié nous a fait part d'une chaleur excessive dans cette salle

**Réponse :** Pour le site de Lénine, l'interlocuteur est Daniel Raujol, responsable du site.

Il faut également faire une DI (demande d'intervention) dans e-facilities dans la rubrique climatisation/chauffage afin de tracer le problème et que les techniciens puissent intervenir

## Notre position :

Nous reposerons la question à la prochaine réunion DP de juillet pour savoir si le problème est résolu

## ■ ANOO 2

**Question à la Direction :** Un salarié peut-il connaître les personnes autorisées à accéder à ses données personnelles ?

- Si oui, comment ?

- Sinon, pourquoi ?

Aujourd'hui pouvez-vous nous lister les différents éléments auxquels le manager a accès ?

Le manager n'étant pas à l'abri d'un oubli, quels sont les moyens de sécurisation actuels en vigueur (par exemple impression en mode protégé par défaut, délai de verrouillage de l'ordinateur lors d'une consultation en cas d'inactivité du PC)

Existe-il une traçabilité des consultations ?

Si oui, peut-elle être consultable en cas de problèmes ?

Sous quels délais les droits d'accès, lors d'un changement de service ou de manager, sont-ils modifiés ?

**Réponse :** Les nouvelles fonctionnalités d'@noo 2 sont les suivantes :

**Pour les managers :** un tableau de bord RH sur son équipe comportant les domaines suivants:

1 - Informations personnelles

Les informations personnelles et confidentielles telles que les coordonnées bancaires, nombre d'enfants, situation maritale, numéro de mobile personnel, numéro de sécurité sociale ne sont pas visibles du manager.

Celui-ci dispose de l'adresse du domicile et du contact de la personne à prévenir en cas d'urgence, informations auxquelles il avait accès via le CSRH.

2 – le planning

- il se substitue aux tableaux Excel utilisés généralement pour les managers

- il ne contient aucun élément qui puisse être utilisé pour une quelconque mesure de la productivité

3 – la rémunération

Les managers n'ont accès qu'aux informations strictement utiles à la gestion de leur équipe, dont la rémunération dont ils ont toujours eu connaissance pour remettre les notifications d'augmentations individuelles et de parts variables de leurs collaborateurs.

La rubrique « mon équipe » affiche les informations contenues dans le Bilan Social Individuel annuel du collaborateur.

Les données sur l'épargne n'y figurent pas car elles sont strictement confidentielles.

#### **Pour la filière RH :**

L'accès aux informations d'un salarié de son périmètre sur les domaines identifiés et rémunération

La confidentialité des données accessibles est conforme avec la législation correspondante aux garanties demandées par la CNIL.

Les 2 déclarations sont publiées dans le registre du Correspondant Informatique et Libertés de France Telecom Orange.

N°45 pour mon équipe : autorisant la mise à disposition et affichage aux managers hiérarchiques des données RH des collaborateurs de leur équipe.

N°46 pour mon dossier, pour la mise à disposition et affichage pour chaque salarié des données constituant leur dossier RH.

Les informations sur les services @noo se trouvent sur @noo à la rubrique temps de travail.

#### **Notre position :**

N'hésitez pas à nous relancer si vous souhaitez des renseignements complémentaires

#### **■ Code Alliance et courrier**

**Question à la Direction :** Un certain nombre de salariés se sont étonnés de voir ou d'apprendre que sur l'entête de l'enveloppe contenant le n°2 du book Orange, apparaissait leur code Alliance par deux fois dans les références du destinataire.

#### **■ Prochaine réunion DP le 3 juillet 2012**

##### **Vos élus DP CFE-CGC/UNSA**

Philippe BESSINE – 06 72 08 04 31 Site Arcueil  
Jean KRUMENACKER – 06 86 17 25 40 Site Losserand  
Catherine LACAN – 06 85 24 57 00 Site Losserand  
Pierre POTIER – 06 76 76 05 77 Site Arcueil

Retrouvez la version électronique de cette lettre et toutes les informations de votre établissement :

<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/finances/>

Retrouvez tous vos contacts de la Division Finance

<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/annuaire-du-syndicat/etablisements/divisions-de-l-ues/finances/>

N'estimez vous pas qu'il est imprudent de faire apparaître ce renseignement (qui fait parti d'un des éléments de la chaîne de sécurité de beaucoup de nos applications accessibles de l'extérieur) ?

**Réponse :** Il s'agit effectivement d'une erreur qui ne se renouvellera plus.

#### **Notre position :**

A suivre...

#### **■ Affichage du registre des questions/réponses DP Etat Major DF à Arcueil**

**Question à la Direction :** L'article L2315-7 du code du travail précise :

« Les délégués du personnel peuvent faire afficher les renseignements qu'ils ont pour rôle de porter à la connaissance du personnel sur des emplacements obligatoirement prévus et destinés aux communications syndicales, ainsi qu'aux portes d'entrée des lieux de travail. »

Comment et quand prévoyez vous de réserver un emplacement pour permettre l'affichage du registre DP Etat Major DF sur le site d'Arcueil afin que les salariés de ce site soient informés ?

**Réponse :** Les questions et réponses DP sont mises en ligne sur le site de la Division Finance accessible à tous les salariés.

Il n'est pas prévu à ce jour d'affichage sur le site d'Arcueil.

#### **Notre position :**

Nous relancerons car nous considérons qu'il est anormal, en particulier pour le site d'Arcueil que les salariés n'aient pas accès aux question/réponses mensuelles des DP

**Cadres et non cadres, plus d'infos sur :** [www.cfecgc-uns-ft-orange.org](http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org)

**Activités Sociales et Culturelles des CE** [www.lemeilleurdesce.com](http://www.lemeilleurdesce.com)

**nos lettres** Comprendre & Agir  
**nationales :** Épargne & actionnariat salariés  
pour vous abonner : [info@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:info@cfecgc-uns-ft-orange.org)  
**nos blogs :** [www.telecoms-media-pouvoir.net](http://www.telecoms-media-pouvoir.net)  
[www.adeas-ftgroup.org](http://www.adeas-ftgroup.org)

 <http://www.facebook.com/cfecgc.unsa.ft.orange>

 <http://twitter.com/#/CFECGCUNSAFTOT>

#### **■ Mieux comprendre l'entreprise pour agir ensemble**